

Corinne ALOS
Hubert HENRY
Gwénaél JAMBOU
Gilles LE SQUER
David TRIPON

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

**ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE
20 AV DE LA PLAGE DES GUEUX
ZA CREACH GWEN
29000 QUIMPER**

**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018
Exercice du
01/01/2018 au 31/12/2018**

QUEST CONSEILS LORIENT

Rue du Sous-Marin Vénus - 56323 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 78 00 - Fax 02 97 37 67 39 - Email : contactlorient@ouestconseils.fr

Quest Conseils Lorient - S.A.R.L. au capital de 118 730 € - R.C.S. LORIENT 352 070 528.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

	Pages
- <i>Compte rendu des travaux</i>	1
 COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail bilan</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 et 9
- <i>Annexe</i>	10 à 13
 DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	14 et 15
- <i>Liasses 2033-A à 2033-D</i>	16 à 20
- <i>Annexes fiscales</i>	21 et 22

OUEST CONSEILS LORIENT

8-10 Rue du sous-marin Vénus

CS 60374

56323 LORIENT CEDEX

02 97 83 01 94

COMPTE RENDU DES TRAVAUX EFFECTUES

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE
20 AV DE LA PLAGE DES GUEUX
ZA CREACH GWEN
29000 QUIMPER

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	555 639 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	6 000 Euros
- Résultat net comptable,	(6 044)Euros

Fait à LORIENT CEDEX
Le 24/04/2019

LE SQUER Gilles
EXPERT COMPTABLE

ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE

20 AV DE LA PLAGE DES GUEUX

ZA CREACH GWEN

29000 QUIMPER

COMPTES ANNUELS

OUEST CONSEILS LORIENT

8-10 Rue du sous-marin Vénus

CS 60374

56323 LORIENT CEDEX

02 97 83 01 94

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	1 873	667	1 206	1 830
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total II	1 888	667	1 221	1 845	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	86 308		86 308	80 206
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	467 535		467 535	1 537 513	
Charges constatées d'avance (3)	575		575	354	
Total III	554 418		554 418	1 618 073	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	556 306	667	555 639	1 619 917	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	791	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-6 044	791
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	-5 253	791
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	15 350	
	Total III	15 350	
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	180 576 44 358	241 682 41 253
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	320 609	1 336 192
	Total IV	545 542	1 619 127
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	545 542	1 619 127
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	555 639	1 619 917

(1) Dont à moins d'un an

545 542

3 276 457

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 000		6 000	5 000		1 000	20.00
Chiffre d'affaires NET	6 000		6 000	5 000		1 000	20.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			265 000	286 000		-21 000	-7.34
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 803			10 803	
Autres produits			14			14	
Total des Produits d'exploitation (I)			281 816	291 000		-9 184	-3.16
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			149 794	231 434		-81 640	-35.28
Impôts, taxes et versements assimilés			837	494		343	69.31
Salaires et traitements			93 331	40 600		52 730	129.88
Charges sociales			27 905	18 429		9 476	51.42
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			624	43		581	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			15 350			15 350	
Dotations aux provisions							
Autres charges			66	1		65	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			287 906	291 000		-3 094	-1.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-6 090	-0		-6 090	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		47		581	-534	-91.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		47		581	-534	-91.98
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		47		581	-534	-91.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-6 044		581	-6 624	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				350	-350	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				350	-350	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				350	-350	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				140	-140	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		281 863		291 931	-10 068	-3.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		287 906		291 140	-3 234	-1.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-6 044		791	-6 834	-864.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 206	1 830
21830000 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	1 873	1 873
28183000 AMORT MAT.BUREAU & INFOR.	-667	-43
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15	15
27100000 PARTS SOCIALES CMB	15	15
Total II	1 221	1 845
AUTRES CREANCES	86 308	80 206
40100000 FOURNISSEURS B&S	5 358	
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	15 350	18 346
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	204	
42500000 AVANCES ET ACOMPTE	1 500	
43760000 TAXE APPRENTISSAGE	0	
44400000 IMPOT SOCIETES	1 789	
44870000 ETAT - ANR PRODUITS A RECEVOIR	7 107	
46870000 DIV PROD A REC EXPLOITATION	55 000	61 860
DISPONIBILITES	467 535	1 537 513
51200000 CMB	79 280	57 230
51200100 CMB TREMPIN CARNOT	381 627	1 399 701
51210000 CMB ACTIV EPARGNE PRO AGRI	6 628	80 581
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	575	354
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	575	354
Total III	554 418	1 618 073
TOTAL GÉNÉRAL	555 639	1 619 917

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
AUTRES RESERVES	791	
10680000 RESERVES	791	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-6 044	791
Total I	-5 253	791
PROVISIONS POUR RISQUES	15 350	
15180000 PROVISION POUR RISQUES	15 350	
Total III	15 350	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	180 576	241 682
40100000 FOURNISSEURS B&S	69 785	111 451
40810000 FACTURES NON PARVENUES	110 791	130 230
DETTES FISCALES ET SOCIALES	44 358	41 253
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES		3 849
42820000 PROVISION CONGES A PAYER	14 031	11 806
42860000 PERSONNEL REM A VERSER	1 750	
43100000 URSSAF	8 931	10 514
43710000 RETRAITE SALARIES	8 237	3 591
43720000 MUTUELLE ET PREVOYANCE	1 899	624
43750000 FORMATION CONTINUE	0	158
43760000 TAXE APPRENTISSAGE		196
43820000 PROV CHARGES SUR CONGES A PAYE	7 746	6 540
43860000 CH SOC SUR REM A VERSER	950	
44400000 IMPOT SOCIETES		140
44550000 TVA A DECAISSER		3 835
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	812	
AUTRES DETTES	320 609	1 336 192
46700000 SUBVENTIONS TREMPLIN CARNOT	320 609	1 336 192
Total IV	545 542	1 619 127
TOTAL GÉNÉRAL	555 639	1 619 917

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	6 000	5 000	1 000	20.00
70815000 ADHESIONS	6 000	5 000	1 000	20.00
Chiffre d'affaires NET	6 000	5 000	1 000	20.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	265 000	286 000	-21 000	-7.34
74000000 SUBVENTIONS EXPLOIT ACTFOOD	265 000	286 000	-21 000	-7.34
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	10 803		10 803	
79181000 INDEMNITES JOURNALIERES	10 803		10 803	
AUTRES PRODUITS	14		14	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	14		14	
Total des Produits d'exploitation	281 816	291 000	-9 184	-3.16
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	149 794	231 434	-81 640	-35.28
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	122		122	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	56 677	74 181	-17 504	-23.60
61110000 SOUS-TRAITANCE GENERALE IDMER	6 958	72 999	-66 041	-90.47
61120000 SOUS-TRAITANCE AUTRES		21 913	-21 913	NS
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	5 429	338	5 091	NS
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	2 259	179	2 080	NS
61600000 ASSURANCE	161		161	
62260000 HONORAIRES COMPTABLE/CAC	8 634	3 426	5 208	152.01
62261000 HONORAIRES MISSION SOCIALE	2 112	1 560	551	35.33
62261100 HONORAIRES JURIDIQUES	360		360	
62262000 HONORAIRES DIVERS	12 243	3 120	9 123	292.40
62280000 FORMATIONS	438	7 889	-7 451	-94.45
62310000 PUBLICITE COMMUNICATION	5 035	17 069	-12 034	-70.50
62311000 SITE INTERNET	4 599		4 599	
62330000 FOIRES EXPOSITIONS	12 036	7 715	4 321	56.02
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	7 734	12 501	-4 766	-38.13
62520000 FRAIS DEPLACT BRIT INOV	-0		-0	
62570000 RECEPTIONS	4 406	5 998	-1 592	-26.54
62610000 POSTE ET TEL	386	25	361	NS
62700000 FRAIS BANCAIRES	199	24	175	714.36
62810000 COTISATIONS DIVERSES	6	2 496	-2 490	-99.76
62810100 COTISATIONS CARNOT	20 000		20 000	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	837	494	343	69.31
63320000 FORMATION CONTINUE / TAXE APPR	356	354	2	0.50
63511000 CET (CFE+CVAE)	138	140	-2	-1.43
63780000 TAXES DIVERSES	343		343	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	93 331	40 600	52 730	129.88
64110000 SALAIRES	92 965	28 794	64 171	222.86
64120000 VAR PROV CONGES A PAYER	365	11 806	-11 441	-96.90
CHARGES SOCIALES	27 905	18 429	9 476	51.42
64510000 URSSAF ET POLE EMPLOI	20 578	8 798	11 781	133.91
64520000 COTISATIONS MUTUELLES/PREVOY	1 566	312	1 254	401.59
64530000 RETRAITE SALARIES	5 311	2 779	2 532	91.10
64582000 VAR PROV CH SUR CONGES A PAYER	227	6 540	-6 313	-96.52
64800000 MEDECINE DU TRAVAIL	222		222	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	624	43	581	NS
68112000 DOTATIONS AMORT IMMOS CORP.	624	43	581	NS
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	15 350		15 350	
68174000 DOT PROVISION RISQUE S/CREANCE	15 350		15 350	
AUTRES CHARGES	66	1	65	NS
65800000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	66	1	65	NS
Total des Charges d'exploitation	287 906	291 000	-3 094	-1.06
Résultat d'exploitation	-6 090	-0	-6 090	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	47	581	-534	-91.98
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	47	581	-534	-91.98
Total des Produits financiers	47	581	-534	-91.98
Résultat financier	47	581	-534	-91.98
Résultat courant avant impôts	-6 044	581	-6 624	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		350	-350	-100.00
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		350	-350	NS
Total des Produits exceptionnels		350	-350	-100.00
Résultat exceptionnel		350	-350	-100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		140	-140	-100.00
69500000 IS		140	-140	NS
Total des produits	281 863	291 931	-10 068	-3.45
Total des charges	287 906	291 140	-3 234	-1.11
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	-6 044	791	-6 834	-864.42

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 555 638.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 281 816.05 Euros et dégagant un déficit de -6 043.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Actfood est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant pour objet de contribuer à faire de la Bretagne un leader européen de l'innovation et de la valeur ajoutée dans les filières alimentaires.

Elle participe entre autres à l'action spécifique Tremplin Carnot qui est destiné à lui permettre d'obtenir le label Carnot, qui est attribué à des structures de recherche publique, les instituts Carnot, qui mènent simultanément des activités de recherche amont, propres à renouveler leurs compétences scientifiques et technologiques, et une politique volontariste en matière de recherche partenariale au profit du monde socio-économique.

L'agence nationale de recherche accorde à l'institut bénéficiant de l'action spécifique Tremplin Carnot Agrifood transition un montant de subvention maximal de 3 000 000 € destiné à financer une liste d'actions définies dans la convention intitulée "convention

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

pour le soutien financier d'un Tremplin Carnot N° ANR 16 CRNT 003 01". Les sommes perçues par l'association Actfood, récipiendaire de la subvention, sont inscrites au crédit du compte 467-subvention tremplin Carnot. Les charges éligibles à l'action Tremplin Carnot réalisées par les organismes de recherche sont portées au débit de ce compte. Il en est de même des charges d'Actfood engagées pour la gestion de l'action Tremplin Carnot.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 873		
TOTAL	1 873		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	1 888		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 873	1 873
TOTAL			1 873	1 873
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			1 888	1 888

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43	624		667
TOTAL	43	624		667
TOTAL GENERAL	43	624		667

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	624				
TOTAL	624				
TOTAL GENERAL	624				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	1 704	1 704	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Impôts sur les bénéfices	1 789	1 789	
Divers état et autres collectivités publiques	7 107	7 107	
Débiteurs divers	75 708	75 708	
Charges constatées d'avance	575	575	
TOTAL	86 883	86 883	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	180 576	180 576		
Personnel et comptes rattachés	15 781	15 781		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 765	27 765		
Autres impôts taxes et assimilés	812	812		
Autres dettes	320 609	320 609		
TOTAL	545 542	545 542		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	77 457
Total	77 457

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 791
Dettes fiscales et sociales	25 289
Total	136 080

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	575
Total	575

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ce dernier se limite donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite et s'élève à 11659 € à la clôture de l'exercice.

Ce montant a été déterminé en fonction des modalités suivantes :

- Convention collective applicable (Syntec - bureau d'étude)
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Hypothèse de départ à la retraite : 100% à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 1.5%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Table de mortalité : TRPV 93
- Taux de rotation du personnel : moyen

ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE

20 AV DE LA PLAGE DES GUEUX

ZA CREACH GWEN

29000 QUIMPER

DOSSIER FISCAL

OUEST CONSEILS LORIENT

8-10 Rue du sous-marin Vénus

CS 60374

56323 LORIENT CEDEX

02 97 83 01 94



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2019

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input type="checkbox"/>		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE			20 AV DE LA PLAGE DES GUEUX ZA CREACH GWEN 29000 QUIMPER		
SIRET	8	2	3	4	2
	4	7	4	2	0
	0	0	0	1	8
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
			5 052
	Bénéfice imposable à 15%		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>
		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
OUEST CONSEILS LORIENT 8-10 Rue du sous-marin Vénus CS 60374 56323 LORIENT CEDEX Tél: 02 97 83 01 94	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: Lieu QUIMPER CEDEX
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE				Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		20 AV DE LA PLAGE DES GUEUX		29000 QUIMPER					
Numéro SIRET *		8 2 3 4 2 4 7 4 2 0 0 0 1 8							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012					
	Fonds commercial *								
	Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *	028		030		1 873		667	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		15		15	
Total I (5)		044		048		1 888		667	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
	Marchandises *	060		062					
ACTIF CIRULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	068		070					
	Clients et comptes rattachés*								
	Autres * (3)	072		074		86 308		86 308	
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
Disponibilités	084		086		467 535		467 535		
Charges constatées d'avance *	092		094		575		575		
Total II		096		098		554 418		1 618 073	
Total général (I+II)		110		112		556 306		667	
						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120							
	Ecarts de réévaluation	124							
	Réserve légale	126							
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				791			
	Report à nouveau	134							
	Résultat de l'exercice	136				(6 044)		791	
	Provisions réglementées	140							
Total I		142		142		(5 253)		791	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		15 350			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				180 576		241 682	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169				364 966		1 377 445	
	Produits constatés d'avance	174							
Total III		176		176		545 542		1 619 127	
Total général (I + II + III)		180		180		555 639		1 619 917	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE

Néant * | *

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				
		13	1	2	2018	13	1	2	2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires	209				210				
	Production vendue { biens services * }	215				214				
		217				218	6 000		5 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226	265 000		286 000	
	Autres produits					230	10 816			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	281 816		291 000	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
		Variation de stock (marchandises) *					236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	149 794		231 434	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	138			244	837		494	
Rémunérations du personnel *						250	93 331		40 600	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	27 905		18 429	
Dotations aux amortissements *						254	624		43	
Dotations aux provisions						256	15 350			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259				262	66		1	
		260								
Total des charges d'exploitation (II)						264	287 906		291 000	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(6 090)		(0)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers (III)				280	47		581	
	Produits exceptionnels (IV)				290			350		
	Charges financières (V)				294					
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347				300				
		348								
	Impôts sur les bénéfices *					306			140	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	(6 044)		791	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		314	6 044		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44, tredecies)	127	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (44, sexties A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		354	5 052		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : *						360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	5 052		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 873	472		474		476	1 873	1 873
Immobilisations financières		480	15	482		484		486	15	15
TOTAL		490	1 888	492		494		496	1 888	1 888
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	43	562	624	564		566	667	667
TOTAL		570	43	572	624	574		576	667	667
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL					596	585	597	599	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		15 350	624		626		15 350
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632				634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642				644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652				654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662				664		666	
TOTAL		680		682		15 350	684		686		15 350

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860	5 052				
Total des déficits restant à reporter		870	5 052				

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		380	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 18																
Dénomination de l'entreprise :										ASSOCIATION ACTFOOD BRETAGNE		Néant				
SIREN de l'entreprise				8	2	3	4	2	4	7	4	2	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre												Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :																
SIREN de la société déclarante																
Dénomination de la société mère :																
SIREN de la société mère																
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)																
CREANCES REPORTABLES																
Réduction d'impôt en faveur du mécénat																
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen																
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)												1 789				
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM																
Dont préfinancement																
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												1	29 810			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												2				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)												3				
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail												4				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												5				
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE																
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise																
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés																
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage																
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs																
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)																
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers																
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés																
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice																
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES																
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)																

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

